



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIRE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2021-021

PUBLIÉ LE 3 FÉVRIER 2021

Sommaire

42_Préf_Präfecture de la Loire

42-2021-02-03-001 - Arrêté de composition de la Commission d'Expulsion du
Département de la Loire (2 pages)

Page 3

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-02-03-001

Arrêté de composition de la Commission d'Expulsion du
Département de la Loire



**PRÉFÈTE
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de l'Immigration
Section éloignement**

Saint-Etienne, le 03/02/2021

**La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile et notamment ses articles L 522.1, L 522.2, instituant dans chaque département, une Commission d'Expulsion des Étrangers ;

Vu les articles R 522-1 et suivants du Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile ;

Vu l'ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de SAINT-ETIENNE en date du 23 octobre 2019 portant désignation des membres appelés à siéger au sein de la Commission d'Expulsion ;

Vu la décision du 3 juillet 2020 de Madame la Présidente du Tribunal Administratif de LYON, aux termes de laquelle deux conseillers de Tribunal Administratif ont été désignés pour siéger au sein de la Commission d'Expulsion à compter du 1^{er} septembre 2020 ;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire,

ARRETE

Article 1 : La composition de la Commission d'Expulsion du Département de la Loire est fixée comme suit :

PRÉSIDENTE : **Titulaire**

Madame Marie-Pierre LAMOUR
Vice-Présidente JLD au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

Suppléante

Madame Stéphanie PERRIN
Vice-Présidente chargée de l'instruction au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

MEMBRES : **Titulaires**

- Monsieur Jean-Luc JAILLET
Vice-Président chargé de l'application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

- Madame Elisabeth LACOSTE-LAREYMONDIE
Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Lyon

Suppléantes :

- Madame Souhad GUECHI
Juge d'Application des peines au Tribunal Judiciaire de Saint-Étienne

- Madame Gabrielle MAUBON
Premier Conseiller au Tribunal Administratif de Lyon

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Pour la Préfète et par délégation,
Le Secrétaire Général


Thomas MICHAUD

Copie adressée à :

- Mme la Présidente du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE
- Mme la Présidente du Tribunal Administratif de LYON
- Mme Marie-Pierre LAMOUR
- Mme Stéphanie PERRIN
- M. Jean-Luc JAILLET
- Mme Elisabeth LACOSTE-LAREYMONDIE
- Mme Souhad GUECHI
- Mme Gabrielle MAUBON
- Mme la Cheffe du Bureau de la logistique de la Préfecture de la Loire